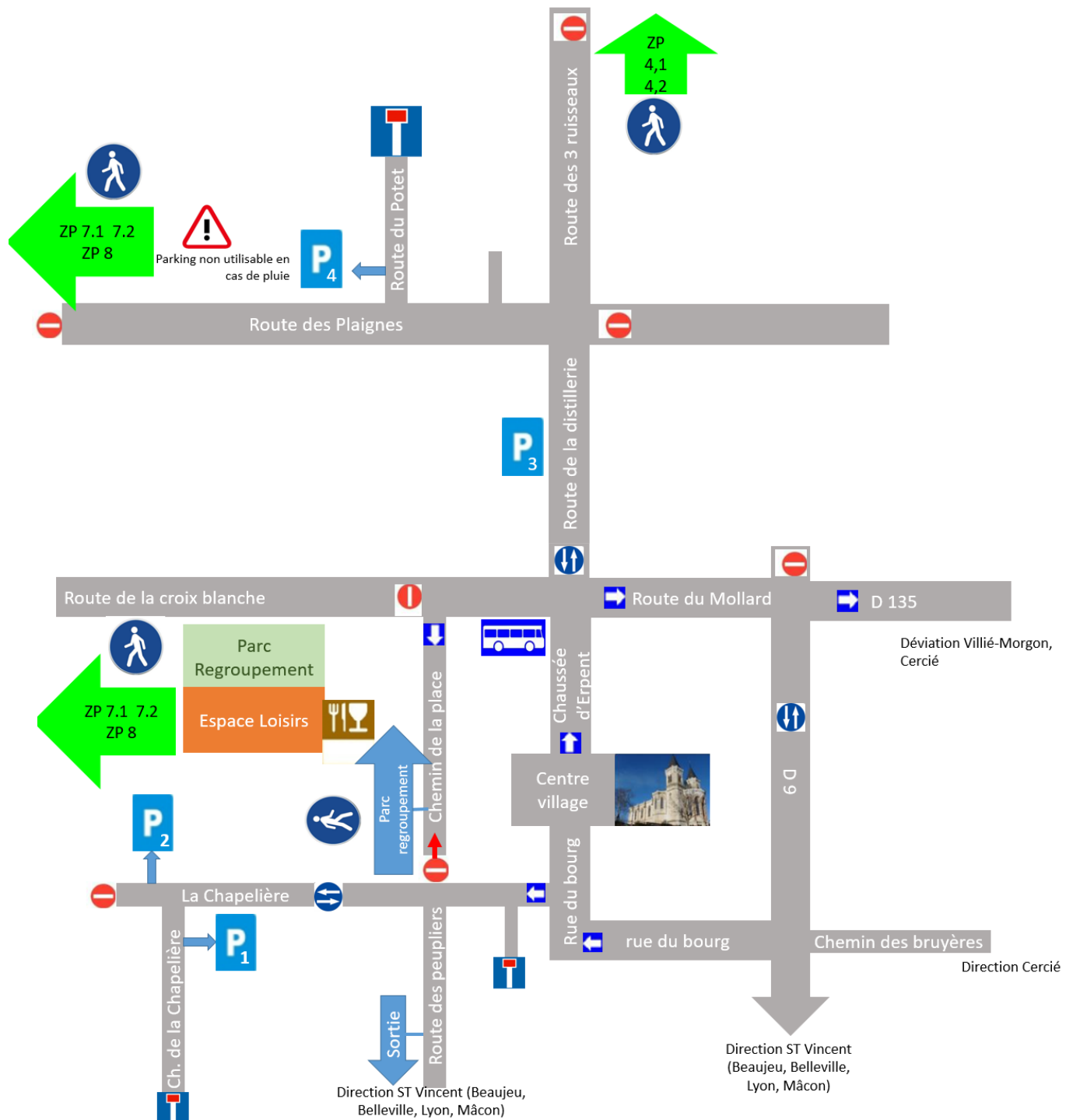




Guide du spectateur



Plan de circulation de Régnié Durette



Parkings spectateurs P1 et P2 :

- Accédez au village depuis le lieu-dit St Vincent (en provenance de Beaujeu ou Belleville)
- A l'entrée du village, prenez à gauche (rue du Bourg) puis la première route à gauche (allée des chênes)
 - **Parking P1** : 2^{ème} route à gauche
 - **Parking P2** : Continuer Tout droit sur une centaine de mètres
- Prenez le chemin de la place pour rejoindre le Parc regroupement ainsi que l'espace restauration et buvette. Vous pourrez accéder à pied aux Zones Public n°4.1 – n°4.2 - n°7.1 – n°7.2 – n°8 en moins de 10 mn.

Parkings spectateurs P3 et P4 :

- Traversez le village et continuez tout droit sur la route de la distillerie
 - **Parking P3** : à gauche en face du lotissement
 - **Parking P4** : Tournez à gauche au carrefour suivant et prenez la deuxième route à droite. Le parking P4 (utilisable uniquement s'il ne pleut pas) est immédiatement sur votre gauche.
- Vous pourrez accéder à pied aux Zones Public n°7.1 – n°7.2 – n°8 en moins de 5 mn.

Parc d'assistance :

Des navettes gratuites vous sont proposées pour vous rendre aux parcs d'assistance. Rendez-vous au croisement de la Croix blanche en bas du village à proximité du Parc fermé (voir la signalétique  sur le plan ci-dessus).

Rappel des consignes de sécurité :

La sécurité et la bonne marche des rallyes est l'affaire de tous. Nous vous rappelons que vous n'êtes autorisé à regarder le rallye que sur les différentes Zones Public prévues à votre intention tout le long du parcours. Ces Zones Public des deux spéciales sont décrites ci-dessous et sont balisées sur le terrain. Elles ont été sélectionnées afin de vous permettre d'apprécier les meilleurs endroits en toute sécurité.

Lors de vos déplacements pour rejoindre les Zones Public, merci d'emprunter les chemins et de ne pas traverser les parcelles de vignes.

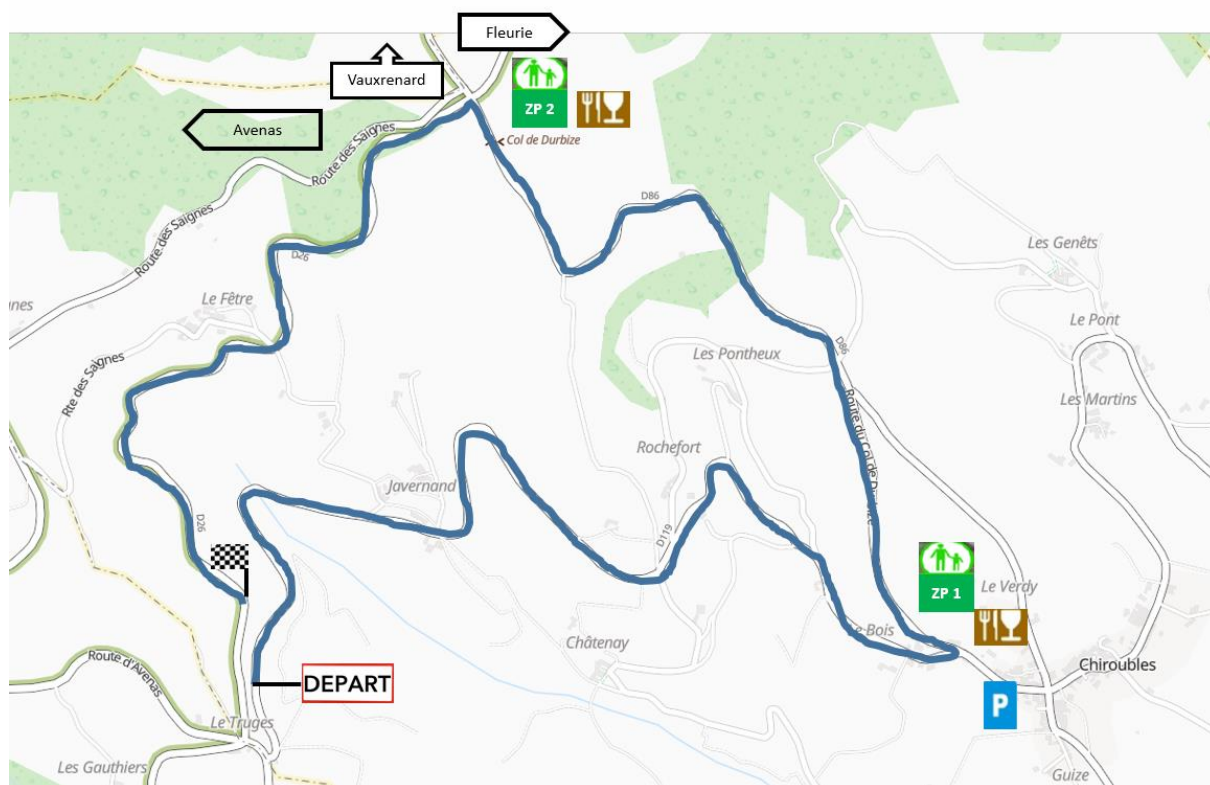
Merci de respecter les cultures, l'environnement, et les propriétés privées sous peine de sanctions (Art R331-45).

L'avenir du rallye en dépend.

Toute l'équipe de l'ASA Beaujolais, vous souhaite une très agréable journée et un bon spectacle !



Epreuve Spéciale Chiroubles – Col de Durbize (6,7 kms)



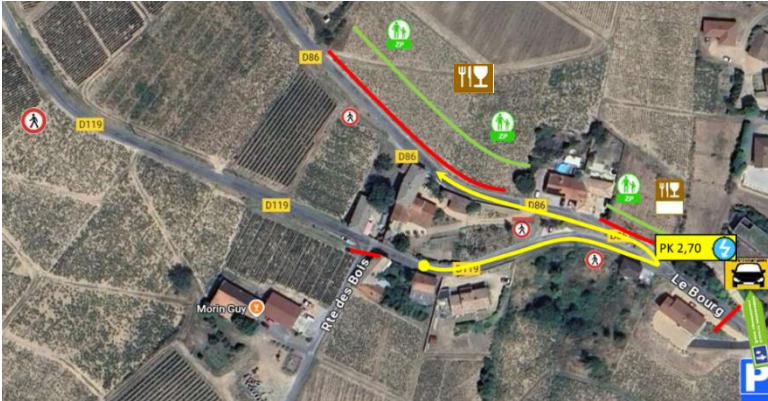
Horaires des épreuves spéciales « Chiroubles – Col de Durbize »

ES Chiroubles/Durbize	Horaire Départ 1 ^{ère} voiture		Horaire de fin de l'ES	
	VHC	Modernes	VHC	Modernes
Epreuve spéciale 1	9h08	9h52	9h37	12h26
Epreuve spéciale 3	13h09	13h53	13h30	16h17
Epreuve spéciale 5	17h10	17h54	17h27	20h03

Les horaires ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction d'éventuelles interruptions de course.

Zone Public n°1 : Chiroubles

Accès : A partir de Chiroubles – D86 - Direction Col de Durbize – le parcours de l'ES se situe juste à la sortie du bourg – Possibilités de parking dans le village de Chiroubles

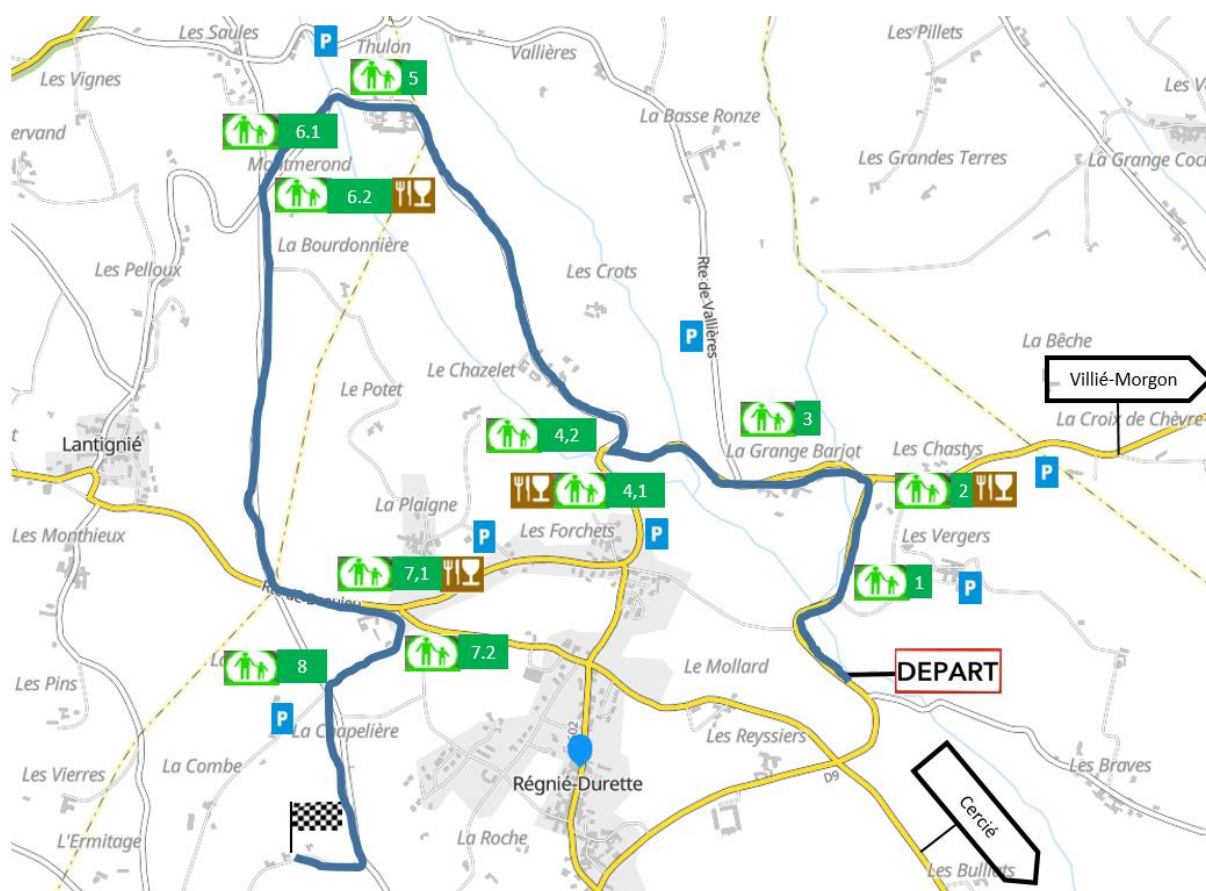


Zone Public n°2 : Col de Durbize

Accès : A partir de Fleurie : D22 puis D26 Direction Col de Durbize – Parking le long de la route - Le parcours de l'ES se situe au passage du col



Epreuve Spéciale Cru Régnié



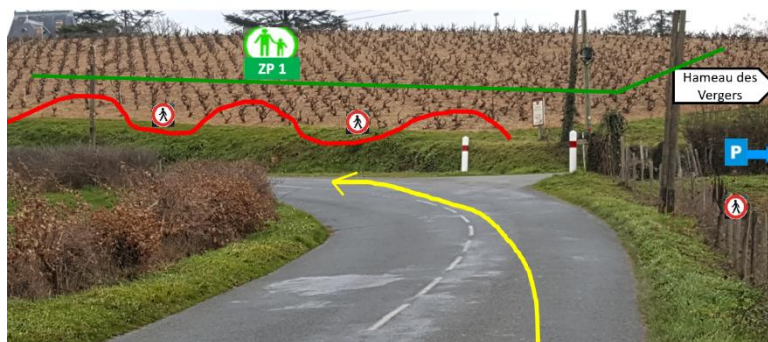
Horaires des épreuves spéciales « Cru Régnié »

ES Cru Régnié	Horaire Départ 1 ^{ère} voiture		Horaire de fin de l'ES	
	VHC	Modernes	VHC	Modernes
Epreuve spéciale 2	9h36	10h20	10h05	12h54
Epreuve spéciale 4	13h37	14h21	13h58	16h45
Epreuve spéciale 6	17h38	18h22	17h55	20h31

Les horaires ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction d'éventuelles interruptions de course.

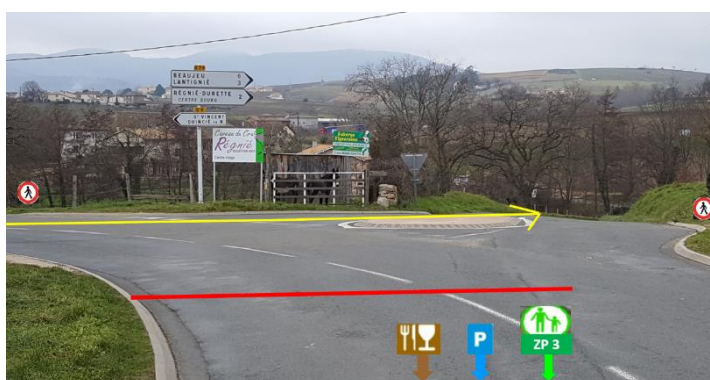
Zone public n°1 : Les Vergers

Accès : A partir de Villié-Morgon – D9 direction Régnié-Durette – Au hameau des Chastys : à gauche direction le hameau des Vergers puis prendre la route des Vergers – Parking le long de la route



Zone public n°2 : Les Chastys

Accès : A partir de Villié-Morgon – D9 direction Régnié-Durette jusqu'au hameau des Chastys – Parking le long de la route



Zone public n°3 : La Grange Barjot

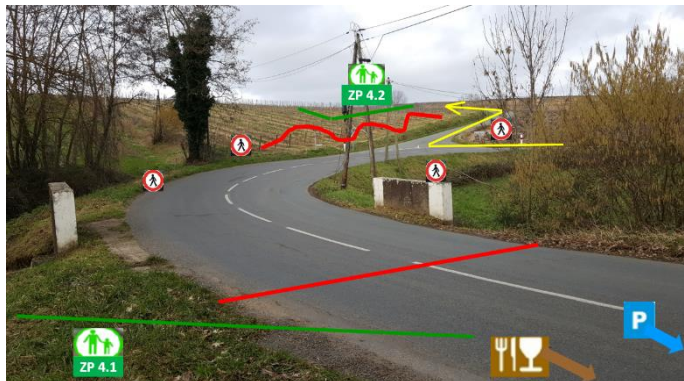
Accès 1 : A partir de Villié-Morgon – D18 direction Col de Truges, puis D26 direction St Joseph, puis D26 direction Beaujeu : au hameau Py de Builliat, prendre à gauche : route des Ronzes puis route de Vallières – Parking le long de la route

Accès 2 : A partir de Beaujeu – D26 direction St Joseph : au hameau Py de Builliat, prendre à droite : route des Ronzes puis route de Vallières – Parking le long de la route



Zone public n°4 (4.1 et 4.2) : Pont de Vernus

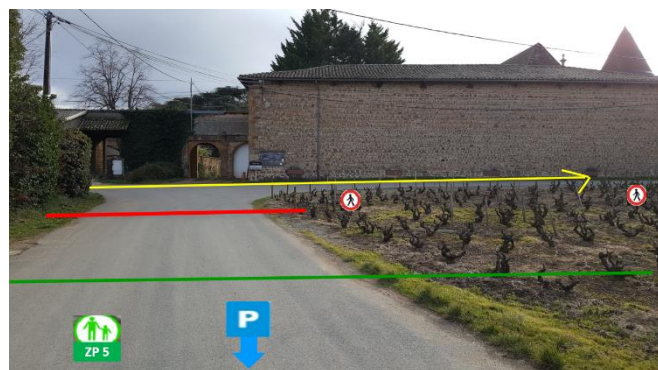
Accès : A partir de Régnié-Durette : direction le hameau des Forchets puis D20 direction Villié-Morgon. La ZP est accessible facilement à pied depuis le village de Régnié-Durette



Zone Public n°5 : Thulon

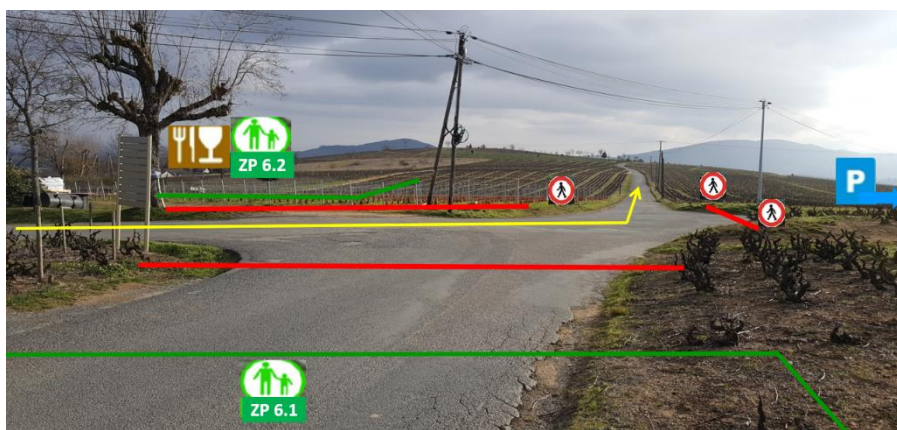
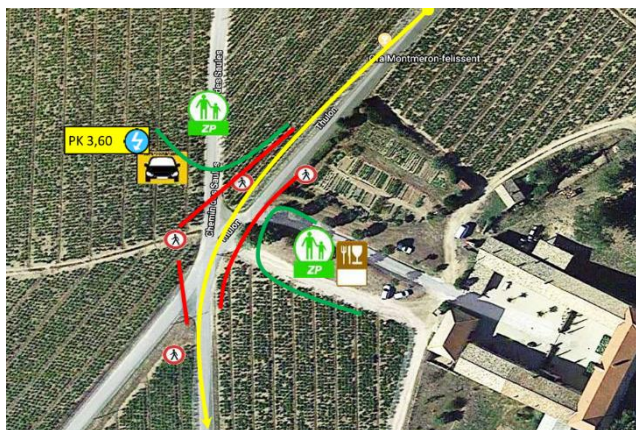
Accès 1 : A partir de Villié-Morgon - D18 direction Col de Truges, puis D26 direction St Joseph, puis continuer D26 direction Beaujeu : au hameau Py de Builliat, prendre à gauche, puis première à droite jusqu'au hameau de Thulon – Parking le long de la route

Accès 2 : A partir de Beaujeu - D26 direction St Joseph : au hameau Py de Builliat, prendre à droite, puis première à droite jusqu'au hameau de Thulon – Parking le long de la route



Zone public 6 (6.1 et 6.2) : Montmerond

Accès 1 : A partir de Beaujeu – D78 jusqu'à Lantignié – Prendre à gauche – Rue des Rochers direction la salle des sports – La ZP est facilement accessible à pied depuis le village de Lantignié



Zone Public n°7 (7.1 et 7.2) : La Plaigne

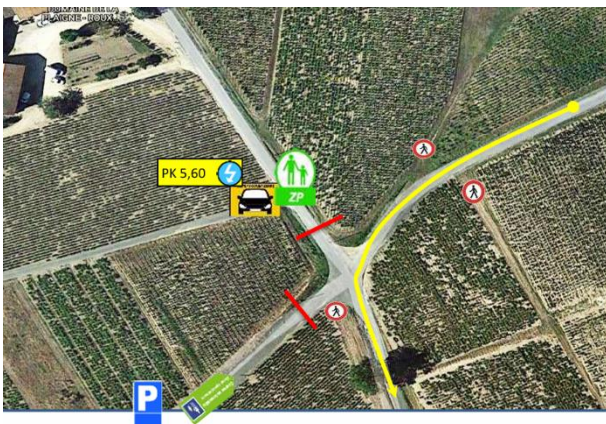
Accès : 5 minutes à pied à partir du village de Régné-Durette



Zone Public n°8 : La Combe

Accès 1 : 5 minutes à pied à partir du village de Régné-Durette

Accès 2 : A partir de Beaujeu ou Cercié : D337 jusqu'à St Vincent – prendre à gauche la D9 puis première route à gauche
Chemin des muriers – première à droite direction La Combe – Parking le long de la route



SÉCURITÉ RALLYE

FFSA



AMIS SPECTATEURS,
LES SEULS
ENDROITS
AUTORISÉS
SONT

**MATÉRIALISÉS
PAR DU VERT***

SUIVEZ LES FLÈCHES !



*LES ENDROITS NON-MATÉRIALISÉS SONT PAR DÉFAUT INTERDITS.

LA SÉCURITÉ EN RALLYE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS